

Discours du Député européen Maurice PONGA
- Réunion au Conseil économique et social européen -
Vendredi 19 octobre 2012

Madame la Présidente,
Monsieur le rapporteur,
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureux d'être parmi vous aujourd'hui pour échanger sur « le partenariat renouvelé pour le développement l'Union européenne et Pacifique. » En effet, en tant que Député européen originaire d'une île du Pacifique, la Nouvelle-Calédonie, je prête une attention toute particulière aux relations que l'Union européenne entretient avec les Pays du Pacifique.

Le sujet étant très large, je vais me concentrer dans mon intervention sur un point qui mérite selon moi d'être approfondi, il s'agit du rôle que les pays et territoires d'outre-mer peuvent jouer dans la région Pacifique en matière de développement.

A titre liminaire, je souhaitais tout de même indiquer que je suis très satisfait que l'Union ait identifié le Pacifique comme une région partenaire d'avenir à travers cette nouvelle communication et qu'elle ait décidé de renforcer sa présence dans cette région et cela malgré le fort éloignement. La dernière communication sur le Pacifique datait de 2006, et il était important de renouveler la stratégie de l'Union dans la région. Le Pacifique est en effet une région d'avenir qui cumule de nombreux atouts notamment en matière de ressources halieutiques et naturelles et qui dispose d'une position géostratégique unique. Cependant, les défis que les pays en développement de la région doivent relever sont nombreux, et l'Union européenne doit jouer un rôle de leader en la matière, accompagnée de ses PTOM.

Dans ce contexte, il me paraît en effet essentiel que l'Union s'appuie plus sur ses PTOM présents dans la région afin que les actions menées soient plus cohérentes et plus efficaces.

Dans sa communication, la Commission souligne le rôle de catalyseur que les PTOM peuvent être pour une croissance inclusive et durable au service du développement humain de la région. Le Conseil de l'Union dans ses conclusions du 7 mai insiste, quant à lui, sur le rôle des PTOM en matière de promotion des valeurs de l'UE et leur contribution au développement des pays de la région. C'est là un message que je ne peux que soutenir. C'est dans cette direction qu'il faut selon moi axer le nouveau partenariat UE/Pacifique, autour et avec les PTOM.

Dans la région Pacifique, l'Union européenne dispose de 4 PTOM : la Nouvelle-Calédonie, la Polynésie française, Wallis et Futuna et Pitcairn.

Membres de la famille européenne – ses citoyens sont européens - les PTOM doivent devenir de réelles plateformes de relais pour la promotion et la diffusion des valeurs de l'UE notamment en matière de droits de l'homme, de démocratie participative ou encore de bonne gouvernance dans la région. Le rapporteur l'a souligné avec pertinence, les questions de démocratie et de droits de l'homme ne peuvent être mises au second plan.

Mais l'expertise des PTOM est large et pourrait également servir en matière environnementale. Je reviens tout juste d'Hyderabad, où se tenait la 11^{ème} COP de la CBD. J'ai été invité par GLISPA – le partenariat pour les îles pour discuter des problématiques environnementales qui sont cruciales dans les îles du Pacifique. La Commission européenne identifie bien ce point dans sa nouvelle communication, et il sera important de s'assurer que les actions menées par l'Union avec les Pays en développement du Pacifique tiennent compte des enjeux liés au changement climatique et à la protection de la biodiversité. La question de la cohérence des politiques de l'Union est, comme le souligne le rapporteur, fondamentale à cet égard.

Je tenais à vous donner un exemple concret qui illustre le rôle que pourraient jouer les PTOM dans la région du Pacifique et qui pourrait faire écho et compléter les actions menées par l'Union européenne. La Nouvelle-Calédonie a mis en place, il y a quelques mois un programme de formation et d'échanges avec le Vanuatu pour que les biches de mer – qui étaient surexploitées – retrouve un niveau de stock adéquat et promouvoir ainsi une gestion durable de la pêche. Un expert calédonien a été envoyé sur place pour aider les autorités du Vanuatu à mettre en place ce plan de gestion. C'est un petit projet qui fonctionne bien et qui permet d'exploiter durablement une ressource pour le Vanuatu. La proximité géographique et les connaissances techniques des experts calédoniens ont permis la réussite de ce projet.

Il est donc à mon sens important que l'Union européenne puisse compter sur la présence des PTOM pour être têtes de ponts de sa politique dans cette région du monde et j'espère que votre rapporteur en tiendra compte.

Je vous remercie.